

Montréal, le 4 juillet 2014

Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)

M^c Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^c Louis-Charles Bélanger
Cain Lamarre Casgrain Wells, avocats
75, avenue Québec
bureau 201
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A2

Objet : Demande de fixation des conditions d'installation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda
Dossier de la Régie : R-3895-2014

Chers confrères,

La présente fait suite à la lettre du 3 juillet 2014 de M^c Bélanger par laquelle ce dernier demande une remise de la rencontre préparatoire fixée au 8 juillet 2014 dans le dossier mentionné en titre.

À la suite des entretiens téléphoniques tenus cet après-midi entre vous et la soussignée, nous confirmons, par la présente, qu'une **rencontre préparatoire par voie de conférence téléphonique aura lieu le 8 juillet 2014, à 13 h**. Les modalités de cette conférence vous seront communiquées dans le courant de la journée du 7 juillet 2014.

Cette conférence téléphonique aura pour objectif d'entendre le Distributeur sur le degré d'urgence de sa demande eu égard à la réalisation du Projet.

En conséquence, les sujets suivants de l'ordre du jour que vous avez reçu le 19 juin 2014 seront abordés lors de cette conférence téléphonique :

- 2.1 Les décisions « prioritaire » et « finale » demandées;
- 1.2 L'échéancier prévu du Projet;
- 2.2 Les motifs au soutien de l'urgence pour les décisions demandées;
- 2.3 Les incidences en termes de service d'électricité;
- 3.2 Les renseignements et documents supplémentaires requis;
- 3.4 Les disponibilités des participants pour le traitement du dossier.

Veillez noter que les échanges qui seront tenus lors de cette conférence téléphonique seront pris en note par un sténographe.

Nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml